Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 4 juin 2026

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.
Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr
Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

Numéro	Objet	Décision
2026/87	DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE TERRITORIALE - Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ; Abrogation des cartes communales des communes de Chicheboville (commune nouvelle de Moult-Chicheboville) Condé-sur-Ifs, Fierville-Bray (commune nouvelle de Valambray) et Saint Pierre du Jonquet ; Annexion au PLUi du schéma de gestion des eaux pluviales de 18 communes sauf Saint-Sylvain ; Approbation de la révision du périmètre des abords des monuments historiques	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.